

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 Juillet 2020

MAIRIE de DICONNE



Sur convocation en date du 06 Juillet 2020 de Mr COULON Robert, le Maire

- ⇒ Membres afférents au conseil municipal : 11
- ⇒ Membres en exercice : 11
- ⇒ Membres présents : 09
- ⇒ Membres absents, représentés : 02
- ⇒ Mr GAUDILLERE Félix absent est représenté par Mr COLAS Daniel
- ⇒ Mr CASTIGLIONI Mathieu absent est représenté par Mme DUFOUR Maryse

La séance est ouverte à 20h00 par Mr :
COULON Robert, Maire de Diconne



SECRETARIAT de SEANCE :

- Mr COLAS Daniel, accepte le secrétariat de séance

1 - Compte rendu du Conseil Municipal du 1er Juillet 2020 : approuvé à l'unanimité

2 - Désignation du délégué et des suppléants pour l'élection des Sénateurs :

Mr COULON Robert est élu Délégué

Mr BERGERAS Roger, Mme DUFOUR Maryse et Mr MAURY Thomas sont élus suppléants

3 - Acquisition propriété JOURNOT :

Après avis de notre trésorière, il serait préférable de faire un emprunt pour l'acquisition de la propriété au vu des taux de prêt actuel.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter les banques

4 - Compte épargne temps :

Modification est apportée à la délibération du 16 Décembre 2016 : « les jours épargnés peuvent être indemnisés forfaitairement ou versés au titre de la RAFP (pour les fonctionnaires relevant de régimes spéciaux). Ces options sont ouvertes tous les jours inscrits entre le 16^{ème} et le 60^{ème} jour.

5 - Conseil Municipal Jeunes :

L'étude est lancée pour la mise en place (jeunes de 10 à 17 ans)

6 - Convention de partenariat avec DEVROUZE :

Notre employé de service technique étant amené à aider ou se faire aider par son collègue de DEVROUZE, il est nécessaire de signer une convention avec la Commune de DEVROUZE.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention.

7 - Randonnée Pédestre :

Suite aux mesures sanitaires imposées et difficilement applicables, la randonnée pédestre prévue le 2 Août 2020 est annulée.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00.

Le Secrétaire de Séance,
Mr COLAS Daniel

Le Maire,
Mr COULON Robert